
MAIRIE

DE

PORTE PUYMORENS

66760 PORTE-PUYMORENS

TEL : 04.68.04.82.20

FAX : 04.68.04.94.57

E.mail :mairie.porte@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 29/07/2015

Présents : COLOMER Françoise, KOMAROFF Nicole, MATHEVET
Christine, REINOSA Franck, RIBOT jean, ROBOAM Didier, ROBOAM
Thibault, SARDA Jean, SARDA Adrien

Accord du Conseil Municipal pour d'ajouter à l'ordre du jour les deux points suivants :

- Demande E.D.F.
- Courrier de M Steinmetz

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Sydell . A compter du 01/01/2016
la compétence éclairage public (investissements par le Sydell) sera supprimée et deviendra compétence
communale.

Vente Dupont François à Delmas Francis, parcelles A 1528 A 1530 A 1527 : prix de vente 110 000 €
La commune ne préempte pas.

Le Maire est autorisé à signer une convention, avec E.D.F. afin que ces derniers utilisent la parcelle D 17
pour implanter leur base vie a l'occasion des travaux de maintenance sur le Lanoux.

L'autorisation est donnée à l'E.D.F. d'emprunter avec de gros camions la route des lacs de Septembre
2015 à l'arrivée de la neige. Un état des lieux sera effectué avant et après ces travaux. Les dégradations
éventuelles seront prises en charge par l'E.D.F.

Lecture du courrier de M Steinmetz qui souhaite acheter une partie du terrain que la commune a acquis par
préemption il y a 5 ans à M Barnole Marcel . La commune vient d'implanter sur cette parcelle un espace de
jeux, ainsi qu'un terrain de pétanque. Le Conseil Municipal à l'unanimité refuse cette vente. Délibération est
prise pour modifier l'affectation du D.P.U

Le Maire
Jean Ribot

